

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 mai 2019 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

EST ABSENT(E) :

Monsieur Philippe Drolet conseiller

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE A DÉBUTÉ À 20 H 05.

2019-05-262 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2019-05-263 NOMINATION. TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL

CONSIDÉRANT la vacance du poste de technicien en génie civil depuis le 29 mars 2019;

CONSIDÉRANT l'affichage à l'interne ainsi qu'à l'externe du 21 mars au 4 avril 2019;

CONSIDÉRANT que 36 candidatures ont été reçues, de l'externe seulement;

CONSIDÉRANT que quatre candidats ont été rencontrés;

CONSIDÉRANT que deux candidats ont été rencontrés pour une deuxième entrevue;

CONSIDÉRANT qu'un candidat s'est démarqué de par son expérience, sa formation, ses compétences et son approche au citoyen;

CONSIDÉRANT la vérification des références d'emploi et des antécédents judiciaires dudit candidat;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des ressources humaines, de la direction générale de la direction Travaux publics et Génie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de monsieur Philippe Maillé au poste de technicien - génie civil;
- QUE la nomination soit effective à compter du lundi 17 juin 2019;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la convention collective SCFP, section locale 3153, pour la classe 8.

ADOPTÉE à l'unanimité

2019-05-264 APPLICATION. NOUVELLES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES. LNT

- Je, Johanne Anderson, conseillère municipale, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement concernant les conditions de travail des policières et policiers de la Ville de Mercier afin d'appliquer les nouvelles dispositions de la Loi sur les normes du Travail (RLRQ, c. N-1.1) sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- De plus, je, Johanne Anderson, conseillère municipale, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

2019-05-265 ENQUÊTE DISCIPLINAIRE.

CONSIDÉRANT le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;

CONSIDÉRANT le règlement 2019-971 sur l'arrosage et l'utilisation de l'eau potable;

CONSIDÉRANT la note de service émise le 5 juillet 2018;

CONSIDÉRANT les allégations concernant des événements survenus le 4 mai 2019;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT les conséquences réelles et potentielles des gestes posés;

CONSIDÉRANT les avis juridiques obtenus;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- DE mettre fin unilatéralement au contrat de travail de l'employé matricule 640 pour des motifs sérieux, le tout, sans préavis.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 10.

La période de questions a eu lieu à 20 h 11.

2019-05-266 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 12.

ADOPTÉE à l'unanimité